



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Office National des Forêts

L'Office national des forêts,
acteur de la gestion durable
des forêts publiques

2023

Rapport d'activité

DIRECTION TERRITORIALE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Introduction

Adaptation des forêts aux changements climatiques,

Renouvellement forestier,

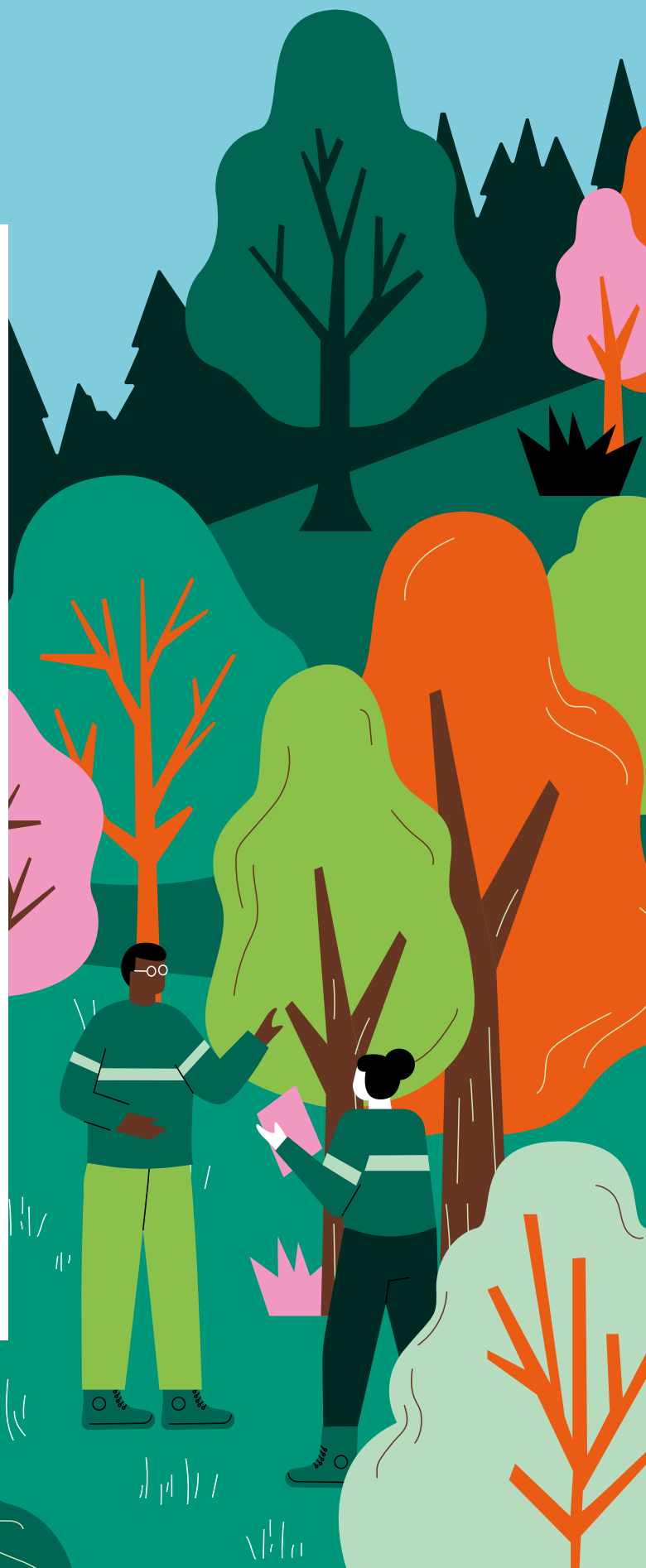
Protection de la biodiversité et des écosystèmes forestiers,

Approvisionnement de la filière bois,

Prévention des feux de forêt,

Accueil du public...

Découvrez les grandes actualités qui ont jalonné la vie de l'Office national des forêts en Bourgogne-Franche-Comté en 2023.



L'ONF EN QUELQUES MOTS

UN ÉTABLISSEMENT AU SERVICE DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS

En Bourgogne-Franche-Comté, l'Office national des forêts assure la gestion de 710 000 hectares de forêts publiques appartenant à l'Etat ou aux collectivités territoriales.

DES MISSIONS DIVERSES POUR UNE FORÊT GÉRÉE

Chaque jour, les forestiers veillent à l'entretien, au développement et au renouvellement des forêts et des espaces naturels. Au cœur de ces actions, un principe : la forêt publique est un espace aux ressources multiples, dont la gestion permet de concilier plusieurs objectifs indissociables : produire et récolter du bois pour répondre aux besoins de la société, préserver la biodiversité, accueillir le public et prévenir et gérer les risques naturels.

DES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

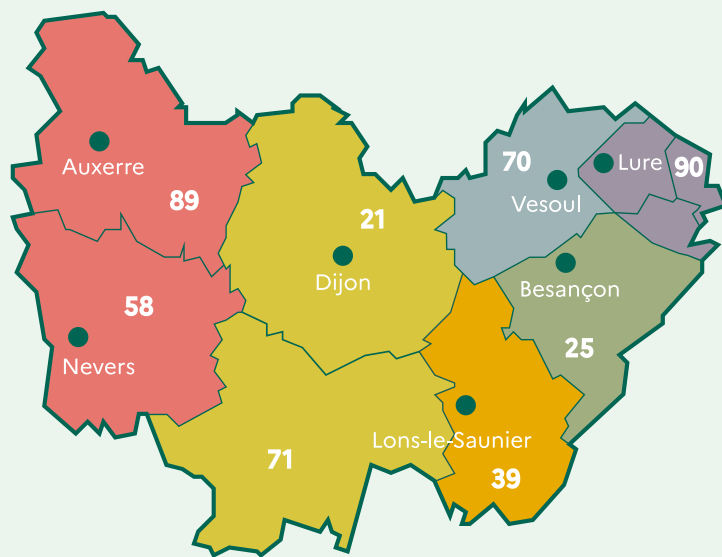
En plus des missions assignées au titre du régime forestier, l'État confie à l'ONF des missions d'intérêt général (MIG) nationales. Ces missions relèvent des ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie et des Outre-mer. Dans le cadre de ces MIG, l'État s'appuie sur l'expertise des équipes de l'ONF pour des domaines d'action diversifiés : la prévention des risques naturels, les ressources génétiques forestières, la santé des forêts, RENECOFOR (Réseau National de suivi à long terme des ECOsystèmes FORestiers), la biodiversité...

DES ACTIVITÉS DE TRAVAUX ET D'ÉTUDES DANS LE DOMAINE CONCURRENTIEL

Fort de leur expérience de gestionnaires des forêts publiques, l'ONF et ses filiales proposent également des prestations à destination des collectivités, des entreprises et des particuliers souhaitant valoriser leurs espaces naturels. Au cœur de ces actions situées à la croisée des enjeux économiques, écologiques et sociaux, l'ONF est un acteur incontournable du développement durable et de la transition énergétique.



L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



- Agence territoriale Bourgogne-Ouest
- Agence territoriale Bourgogne-Est
- Agence territoriale de Vesoul
- Agence territoriale Nord Franche-Comté
- Agence territoriale de Besançon
- Agence territoriale du Jura

710 000

HECTARES DE FORÊTS GÉRÉES,
PAR L'ONF

20%
de forêts
domaniales
(en surface)

80%
de forêts de
collectivités
(en surface)

80% de peuplements
purement feuillus

20% de peuplements
purement résineux

LES FONDAMENTAUX DE L'ONF

Placé sous la double tutelle du ministère chargé de l'agriculture et du ministère chargé de l'écologie, l'ONF est un Établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) dont les statuts sont définis dans le *Code forestier*.

Le régime forestier, socle juridique de la gouvernance de l'ONF

En application du *Code forestier* et des politiques environnementales nationales et européennes, la gestion menée par l'ONF s'effectue dans un cadre législatif et réglementaire précis connu sous le nom de « régime forestier ». Ce régime s'applique à la gestion des forêts domaniales et des forêts des collectivités. Il définit un certain nombre de règles visant à prendre en compte les différentes fonctions de la forêt : production de bois, préservation de la biodiversité et accueil du public, tout en garantissant la gestion durable et le renouvellement du patrimoine forestier.

L'aménagement forestier, outil clé pour la gestion durable des forêts

L'aménagement constitue le document de planification sur lequel s'appuie la gestion forestière à l'échelle de chaque forêt publique. Document essentiel, il permet d'appliquer localement, sur une échelle de quinze ans, les enjeux associés aux différentes fonctions de la forêt et les traduit notamment en programmes de travaux forestiers et de récolte de bois. Afin de tenir compte des réalités territoriales des forêts, il existe depuis 2016 des adaptations possibles : le règlement type de gestion (RTG) pour les forêts à faible enjeu, dont la surface est inférieure à 25 hectares et l'aménagement synthétique, adapté à des niveaux d'enjeux moindres concernant les quatre fonctions principales de la forêt (économique, écologique, sociale et de protection). Cet outil est amené à évoluer pour tenir compte des effets induits par le changement climatique.

Le mot de...



Pierre-Jean MOREL
Directeur territorial

Les forestiers de l'Office national des forêts en Bourgogne-Franche-Comté font face avec courage et détermination aux effets des sécheresses récurrentes depuis 2018, induisant des dépérissements majeurs des forêts gérées. Au-delà de la gestion très contraignante des crises, l'année 2023 a été marquée par des évolutions significatives guidées par l'impact incontestable des changements climatiques sur les écosystèmes forestiers. Notre engagement en faveur de la préservation de notre environnement conduit notre établissement à innover et agir pour assurer la conservation et la diversité des écosystèmes forestiers ainsi que la pérennité des ressources forestières.

De nouveaux paradigmes de gestion émergent progressivement tant en sylviculture qu'en gestion forestière. Si notre priorité est toujours accordée à la régénération naturelle et à la bonne utilisation de la diversité spécifique spontanée, le recours à des compléments de plantations de provenances ou d'essences plus résistantes aux changements climatiques ne peut, dans certains contextes, plus être écarté. L'avis des scientifiques mais aussi la prudence et l'humilité restent bien sûr de mise - gardons en tête quelques mésaventures anciennes avec des espèces exotiques envahissantes.

La conception des aménagements forestiers est par ailleurs en train d'être repensée pour s'adapter aux défis actuels. Cette évolution va de pair avec une observation attentive des forêts par les forestiers gestionnaires et par la prise en compte d'informations quantitatives sur les peuplements sur des pas de temps beaucoup plus courts qu'actuellement, notamment grâce à des observatoires structurés et à des technologies de pointe telles que les images satellitaires ou le LIDAR HD. L'intégration de ces informations dans des bilans de gestion simples et réguliers et des adaptations réactives de l'application des aménagements forestiers reviendront à ceux qui travaillent au plus proche du terrain, en lien étroit avec les propriétaires.

La reprise des investissements forestiers publics a été un tournant majeur de ces trois dernières années. Plaçant la forêt au cœur des priorités, ces investissements de l'Etat et de la Région vont au-delà de la simple promotion de la filière bois. Ils s'inscrivent dans une perspective de transition écologique globale. Les aides déployées dans le cadre du Plan de Relance, de France 2030, et bientôt du Fonds pérenne, et des missions d'intérêt général sont autant de leviers pour soutenir nos actions à long terme.

L'extension réussie de la Mission d'Intérêt Général pour la Défense des Forêts Contre les Incendies (MIG DFCI) a été pour nous une étape nouvelle. Nos équipes étaient prêtes dès l'été 2023, mobilisées et déterminées. En 2024, elles le seront encore davantage, prêtes à relever les défis à venir pour la défense des forêts.

Notre engagement envers les acteurs économiques locaux s'est consolidé avec la poursuite de la montée en puissance des contrats d'approvisionnement visant à renforcer la pérennité de nos entreprises locales face aux défis économiques et climatiques et à sécuriser nos débouchés. Dans les forêts publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 49.5 % des volumes vendus l'ont été sous cette forme. La relocalisation de l'outil industriel est recherchée, ancrant notre démarche dans une logique de durabilité et de proximité.

Notre partenariat avec les communes propriétaires et l'URCOFOR est au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Les différentes instances de gouvernance ont permis d'optimiser nos actions, de mutualiser nos ressources et de dessiner des évolutions de gestion de nos forêts responsables et éclairées. La qualité de la relation URCOFOR-ONF permet en outre de faire face de façon partagée et collective aux crises sanitaires. La concertation avec les acteurs économiques de la filière est permanente.

En conclusion, l'année 2023 a été celle de la poursuite de la transformation, de l'adaptation et de l'innovation. Les défis climatiques sont les catalyseurs de ces évolutions, et notre engagement en faveur de la préservation de la forêt demeure intact. Nous abordons l'avenir avec volontarisme, confiance mais aussi réalisme, conscients que nos actions d'aujourd'hui déterminent le monde de demain.



partie 01

GOVERNANCE
COLLECTIF DE TRAVAIL
TEMPS FORTS 2023



partie 02

**ADAPTATION DES FORÊTS
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**
**DÉFENSE DES FORÊTS
CONTRE LES INCENDIES**
**COMMERCIALISATION DES
BOIS ET DÉVELOPPEMENT
DE LA FILIÈRE BOIS**
**ÉQUILIBRE FORÊT-
ONGULÉS**
**PRÉSERVATION DE
L'ENVIRONNEMENT**
**ANIMATION DU
TERRITOIRE**
**MÉCÉNAT ET
PARTENARIATS**
PRESTATIONS DE SERVICE

partie 03

ORGANISATION TERRITORIALE
ORGANIGRAMME (JUN 2024)
COORDONNÉES



GOVERNANCE

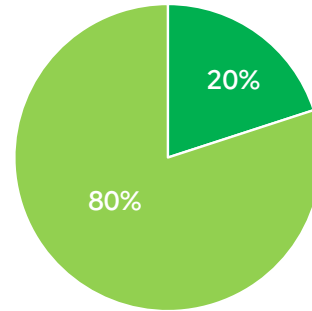
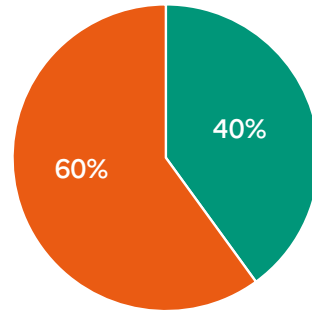


partie 01

GOVERNANCE

Les forêts de Bourgogne-Franche-Comté sont majoritairement privées. Les forêts domaniales ne représentent que 8% de la surface régionale contre 32% pour les forêts des collectivités.

- Forêts privées
- Forêts publiques



- Forêts domaniales
- Forêts des collectivités

LE PARTENARIAT EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La gouvernance et le partenariat entre les Communes forestières et l'ONF se matérialisent par des relations étroites et régulières aux niveaux national, territorial, départemental et local notamment pour traiter les crises sanitaires touchant les forêts des collectivités.

Sur un rythme trimestriel, les Communes forestières et l'ONF se réunissent en **Commission régionale de la forêt communale**, pour traiter tout sujet relatif à la gestion de la forêt communale, et en **Comité régional des ventes** pour analyser le contexte des ventes de bois et adapter les stratégies de commercialisation. L'ONF y est représenté par son Directeur territorial, les directeurs d'agence et les responsables bois. Le traitement des dépérissements résineux du massif du Jura sont l'objet d'une concertation renforcée

du Président du Conseil d'administration de l'ONF Jean-Yves Cullet, du préfet Franck Robine et de la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay, a été reçu sur le stand de l'ONF par le directeur territorial Pierre-Jean Morel. Il a pris le temps d'échanger avec les équipes ONF présentes ainsi que des élèves du lycée professionnel d'Etang-sur-Aroux. C'est la toute première fois qu'un ministre se rendait à ce salon rassemblant les professionnels de la filière bois. Chaque jour, des forestiers de l'ONF ont également proposé aux visiteurs d'observer l'impact des changements climatiques sur la forêt. D'autres thématiques comme le déploiement en Bourgogne-Franche-Comté de la mission d'intérêt général pour la défense des forêts contre les incendies (DFCI) et les besoins en recrutement de l'établissement ont été évoquées sur le stand.

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Avec un taux de boisement supérieur à la moyenne nationale (37%/28%), la filière forêt bois en Bourgogne-Franche-Comté, représente 20 000 emplois directs et plus de 4500 établissements.

ÇA S'EST PASSÉ EN 2023

PARTICIPATION DE L'ONF AU SALON EUROFOREST À SAINT-BONNET-DE-JOUX (71)

Euroforest, le salon de la filière bois qui n'a lieu que tous les 4 ans, a accueilli plus de 42 000 visiteurs et 400 exposants du 22 au 24 juin, dans le domaine forestier attenant aux écuries de Chaumont. Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, accompagné



LE CONTRAT FORÊT-BOIS RÉGIONAL

Ce contrat, coconstruit avec l'ensemble des parties prenantes, fixe pour la période 2018-2028 la politique régionale. Le Contrat forêt-bois prévoit six grands objectifs stratégiques :

- Gérer nos forêts de manière dynamique, durable et multifonctionnelle
- Améliorer la compétitivité des entreprises
- Développer et diversifier les marchés
- Encourager les projets de territoires
- Développer les compétences
- Améliorer l'image de la forêt, de sa filière et de ses métiers.

Parmi les axes transversaux à cette politique, l'adaptation au changement climatique s'est imposée comme un sujet majeur, avec une prise de conscience de l'ensemble des partenaires liée à l'actualité et aux crises sanitaires en cours. L'ONF aura bien entendu un rôle important à jouer dans ce contexte, d'une part comme apporteur de savoir via son département Recherche Développement et Innovation, d'autre part dans la définition de la politique d'aide par la Région et la DRAAF, enfin comme gestionnaire des forêts publiques chargé en particulier de conseiller les collectivités propriétaires de forêts.

[En savoir plus](#)



COLLECTIF DE TRAVAIL

COLLECTIF DE TRAVAIL

L'ONF en Bourgogne-Franche-Comté, c'est près de 105 recrutements sur l'année 2023.

En 2023, afin de répondre à un flux de départs, en majorité des départs à la retraite, l'Office en Bourgogne-Franche-Comté a réalisé environ 65 contrats pérennes et 40 contrats temporaires. Ces recrutements ont été complétés par l'arrivée de **32 alternants** : 26 en lien avec les métiers forestiers, et 6 pour des activités administratives.

COMMENT POSTULER EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ?

L'ONF n'organise plus de concours pour l'accès aux corps des fonctionnaires. Néanmoins, ils peuvent être organisés par d'autres administrations dont le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Par exemple, le MASA a récemment ouvert le concours TMA (Technicien Supérieur du ministère de l'Agriculture) afin d'attribuer à l'ONF, de façon régulière et pérenne, des postes essentiellement orientés sur des missions de police.

Conformément aux orientations fixées par le Gouvernement ([Consulter nos offres d'emplois](#)), la politique de recrutement de l'Etablissement cible prioritairement l'embauche de salariés. Ainsi, l'ONF recrute majoritairement des techniciens forestiers, des conducteurs de travaux, des responsables d'unité territoriale et des profils commerciaux sur l'ensemble de la Bourgogne Franche-Comté. Les alternants représentant une part importante du volume des futurs embauchés, l'ONF poursuit sa dynamique en matière d'embauche d'alternants, à travers une demande constante d'une année à l'autre.

L'ÉVOLUTION DES CARRIÈRES À L'ONF

Faire carrière à l'ONF, c'est possible, et ce, quelle que soit la formation initiale ou la fonction occupée. Outre la grande variété des métiers accessibles, des concours internes, des promotions et des passerelles permettent d'évoluer tout au long de sa carrière à l'Office. Dans tous les cas, les possibilités d'évolution sont nombreuses via des mobilités fonctionnelles et/ou géographiques.

ÇA S'EST PASSÉ EN 2023

PARTICIPATION AUX JOURNÉES PORTES OUVERTES DU CFAA (CENTRE DE FORMATION AGRICOLE PAR L'APPRENTISSAGE) DE CHÂTEAUFARINE À BESANÇON

Le pôle recrutement de l'Office National des Forêts de la direction territoriale Bourgogne Franche Comté était présent les 28 janvier et 11 mars au CFAA de Châteaufarine afin de rencontrer les étudiants en recherche d'un contrat d'alternance. Les futurs étudiants ont profité de cette rencontre pour s'informer sur l'ONF, ses métiers et sur les besoins en alternance.

SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE L'ONF ET LE CENTRE DE FORMATION DE CHATEAUFARINE

A l'occasion de la Journée Internationale des Forêts, une convention a été signée pour trois ans le 28 mars à Orchamps-Vennes (Doubs) entre l'ONF et le centre de formation de Châteaufarine. Cette démarche a vocation à faciliter le recrutement d'alternants et l'accueil de stagiaires en formation à Châteaufarine. Le centre de formation pourra également solliciter des jurys d'examen constitués de personnels techniques ONF, bénéficier de la mise en place d'une forêt école ou encore de visites de terrain. Ce partenariat se traduira également par une participation conjointe à des forums ou des portes ouvertes dédiés aux étudiants du centre de formation de Châteaufarine, par le lancement d'expérimentations techniques et par des interventions à des conférences thématiques.



CENTRE DE FORMATION CHATEAUFARINE

[En savoir plus](#)



COMMENT POSTULER ?

Il suffit d'envoyer son dossier de candidature (CV, lettre de motivation, derniers bulletins de notes, souhait(s) de mobilité géographique) à l'adresse recrutement.bfc@onf.fr

© Pôle recrutement / ONF

© Frédéric Glon / ONF



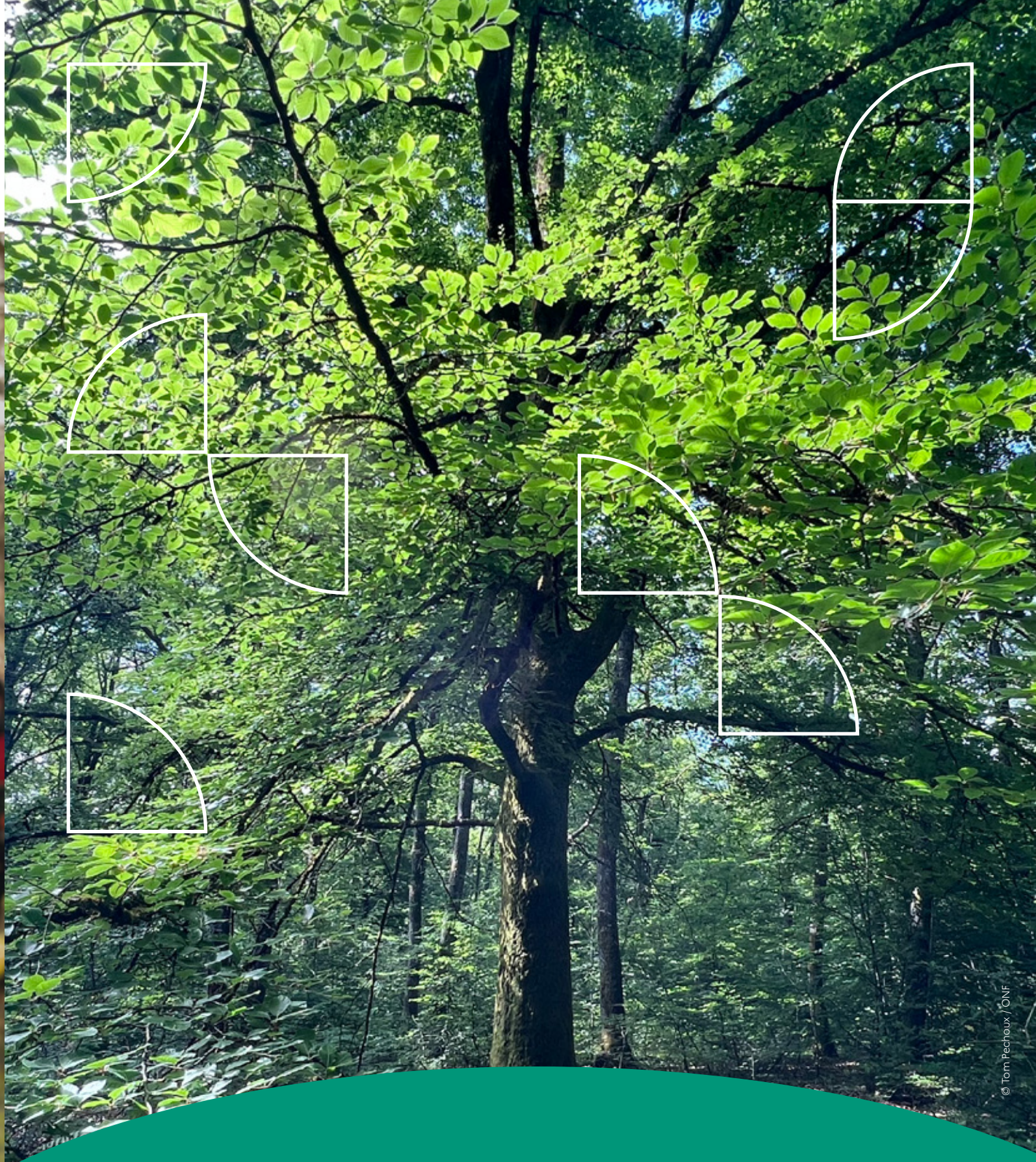
Devenez Responsable des ressources naturelles

L'Office national des forêts recrute

Rejoignez-nous
pour relever le défi du
changement climatique
→ onf.fr/nous-rejoindre



WAT - agencewat.com - Crédit photo : ONF / Nathalie PETREL



TEMPS FORTS 2023



partie
01

© Tom Pechoux / ONF

TEMPS FORTS 2023

MARS

6 mars

Séminaire des personnels de l'agence du Jura



17 mars

Journée d'accueil des nouveaux arrivants



18 au 26 mars

Journée internationale des forêts



28 mars

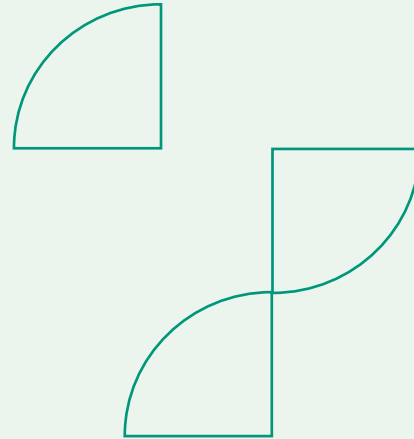
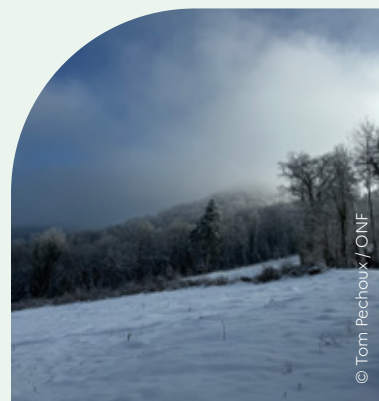
Signature d'une convention entre le CFFA Chateaufarine et l'ONF



AVRIL

18 avril

Signature d'une convention avec le PNR Doubs-Horloger



MAI

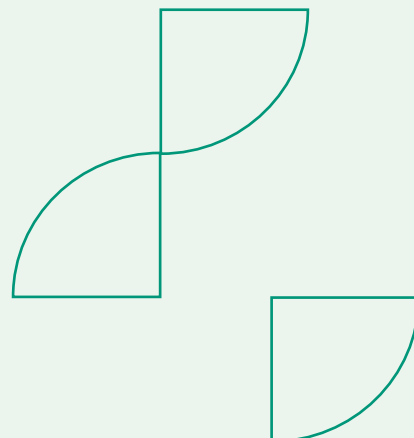
11 & 12 mai

Participation de l'ONF à Récideau

JUIN

22 au 24 juin

Euroforest - Le salon forêt-bois en pleine nature



JUILLET



12 juillet

Premier projet labellisé Bas carbone



30 juillet

120 ans de l'arboretum de Pezanin



30 juillet au 20 août

Mise en place du dispositif opérationnel de surveillance de l'été 2023 DFCI



SEPTEMBRE

8 septembre

Le massif du Jura est officiellement déclaré en crise sanitaire (déperissement des sapins et des épicéas)



16 septembre

Célébrations du label Forêts d'Exception® du Val Suzon



OCTOBRE

18 octobre

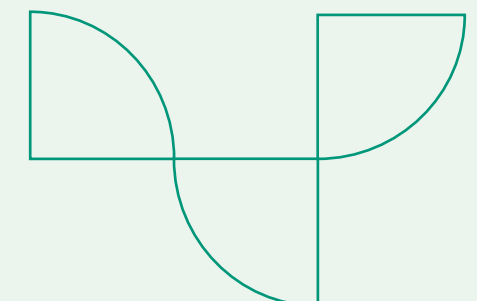
Séminaire des cadres sur l'adaptation des forêts face aux changements climatiques



NOVEMBRE

24 novembre

Visite du Président Emmanuel Macron dans le Jura pour le lancement de l'opération « Un jeune, un arbre »





ADAPTATION DES FORÊTS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

partie
02



© 16Prod / ONF

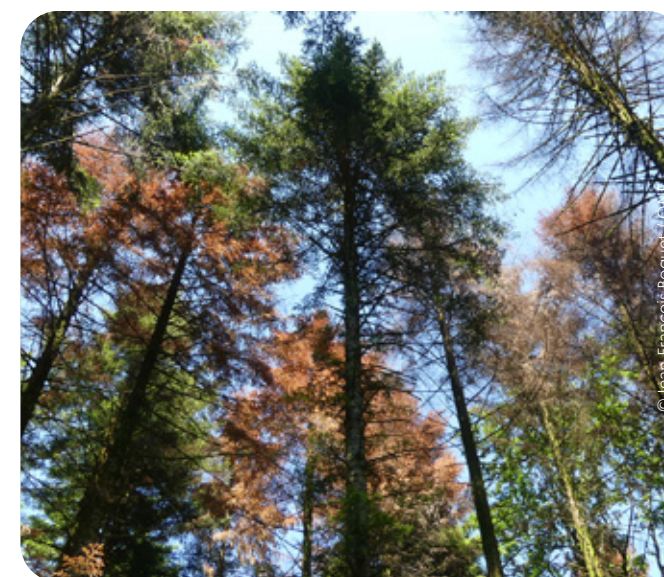
ADAPTATION DES FORÊTS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les forêts souffrent de plus en plus des changements climatiques : des températures plus élevées, un manque de précipitations, des hivers plus doux, des pathogènes qui prolifèrent...

UNE CRISE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT DANS LE DÉPARTEMENT DU JURA

Dans les forêts publiques jurassiennes, entre 2017 et 2023, le volume des bois dépérissants a été multiplié par dix. A fin octobre 2023, plus de 175 000 m³ de sapins et 90 000 m³ d'épicéas dépérissants ont été recensés. Les conditions météo des printemps et été 2023 vont vraisemblablement aggraver le phénomène qui d'année en année monte en puissance. Jusqu'en 2020, les épicéas (scolytes) étaient les plus touchés par les dépérissements. Depuis 2022, la tendance s'est inversée, ce sont les sapins (sécheresse) qui sont le plus fortement impactés avec une accélération en 2023.

Pour renouveler la forêt, le forestier s'appuie toujours sur la régénération naturelle car les arbres ont une capacité naturelle à s'adapter aux nouvelles conditions. Cependant, le changement climatique est tellement rapide que les arbres ne vont pas aussi vite pour mute et il faut donc, en complément, procéder à des plantations avec des essences qui sont plus robustes et mieux adaptées à ces conditions futures du climat. La forêt existera toujours demain mais elle sera très différente de celle qu'on connaissait. À l'avenir, les forêts du Jura seront beaucoup plus diversifiées, avec davantage de feuillus autochtones comme le tilleul, ou l'érable ou le chêne, mais également avec des essences importées de régions plus méridionales comme le cèdre de l'Atlas ou le sapin de Bornmuller qui vient de Turquie.



QUELLES SOLUTIONS ?

Lancé fin décembre 2021 afin d'aider la forêt à être plus résiliente et plus résistante aux changements climatiques, France Relance a apporté un soutien financier inédit de 200 millions d'euros pour la forêt française (dont 60 millions d'euros pour la forêt domaniale et 90 millions pour les forêts des collectivités et la forêt privée).

L'objectif : reboiser les hectares de forêts touchées par les dépérissements les plus importants et régénérer ceux qui ont souffert du changement climatique.

[En savoir plus](#)

Concernant les forêts domaniales, en Bourgogne-Franche-Comté, 4M€ ont été affectés à la forêt domaniale pour reboiser 3100 ha avec 528 700 plants.

Pour les forêts communales, une procédure de sélection de candidats sous forme d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été mis en place par l'État. L'ONF Bourgogne Franche-Comté a ainsi déposé pour le compte des collectivités de la région, 273 dossiers de demande de subvention pour le renouvellement de 1 340 ha de forêts sinistrées ou fragilisées, pour un montant de subvention de 6,5M€.

France 2030 a pris le relais du Plan de relance et la filière forêt-bois a bénéficié en 2023 de 150 M€ supplémentaires dédiés au renouvellement forestier.

Dans le prolongement des dispositifs « France Relance » et « France 2030 », un fonds pérenne de soutien va être créé pour favoriser le renouvellement forestier dans un contexte de changement climatique. Ce plan ambitieux vise à renouveler 10 % de la forêt française en dix ans.

[En savoir plus](#)





© Frédéric Hermant

ÇA S'EST PASSÉ EN 2023

LA COMMUNE DE BOUHANS-LÈS-LURE ET L'ONF ONT PLANTÉ 25 000 ARBRES

La forêt communale de Bouhans-Lès-Lure a connu un important chantier de plantation d'arbres qui a démarré le 31 janvier 2023. En tout, environ 25 000 arbres ont été plantés sur une surface de plus de 20 hectares. Ce projet, financé à 80% par l'État dans le cadre du dispositif France Relance, vise à remplacer les épicéas décimés par les scolytes.

L'ONF a adapté la stratégie de reboisement pour faire face aux changements climatiques, privilégiant des essences résistantes à la chaleur et aux sécheresses. Une attention particulière est accordée aux bonnes pratiques sylvicoles, notamment la préservation des sols pour assurer leur rôle de réservoir d'eau. Ainsi, 70% des arbres plantés sont des chênes. Il s'agit pour moitié de chênes sessiles, espèce déjà présente dans la région, et pour l'autre moitié, de chênes pubescents, espèce présente surtout dans le sud de la France. Les 30% d'arbres restants sont des Tilleuls, Cèdres Erables, Ormes, Pins Laricio et Poiriers.

La plantation n'est qu'une première étape et sa réussite à long terme nécessitera des interventions continues. Les forestiers prévoient des éclaircies et d'autres actions tout au long de la vie des arbres pour favoriser leur développement et minimiser les risques liés aux conditions climatiques et autres aléas.

UN NOUVEAU SUPPORT POUR COMMUNIQUER AUPRÈS DES ÉLUS SUR L'ADAPTATION DES FORÊTS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Direction territoriale Bourgogne-Franche-Comté a élaboré en lien avec l'URACoFor, une plaquette d'information sur l'adaptation des forêts aux changements climatiques.

L'objectif est d'alerter les élus sur l'ampleur des dépérissements dans notre région, d'expliquer de manière synthétique la stratégie d'adaptation que l'ONF propose, de présenter quelques essences alternatives aux essences utilisées habituellement et enfin d'exposer le concept de forêt mosaïque.

[Télécharger](#)

UNE JOURNÉE AUTOUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN CÔTE-D'OR

Le 7 juillet, la Réserve Naturelle Régionale - Forêts d'Exception® du Val Suzon a proposé au grand public une demi-journée d'information sur les effets du changement climatique dans la vallée du Suzon. Une quarantaine de participants ont été accueillis sur le terrain par des forestiers pour observer les effets du changement climatique sur la forêt. Dans un second temps, 70 personnes ont pu assister à une conférence sur le changement climatique.

[En savoir plus](#)



© Tom Pechoux / ONF

ADAPTATION DES FORÊTS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : UN SÉMINAIRE STRUCTURANT

A Fraisans, dans le Jura, s'est tenu le 18 octobre un séminaire dédié à l'adaptation des forêts aux changements climatiques qui a réuni plus de 160 personnels ONF de la région. De nombreuses thématiques ont été abordées notamment la protection des sols, les évolutions de la sylviculture et des aménagements forestiers ou encore le monitoring des forêts. Ce séminaire a permis de souligner l'importance de l'innovation, des échanges et du travail collectif entre forestiers pour assurer l'avenir de nos forêts face aux défis climatiques.



© Camille Maréq / ONF

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN FORÊT PUBLIQUE DANS LE JURA SUR LE THÈME DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LE RENOUELEMENT FORESTIER

Le 24 novembre, le président de la République, Emmanuel Macron, s'est rendu en forêt communale de Moirans-en-Montagne, accompagné des Ministres Marc Fesneau (agriculture), Christophe Béchu (environnement) et Gabriel Attal (Education), ainsi que des élus locaux : parlementaires, présidente du Conseil régional, président du Conseil départemental, président de l'URCOFOR. Étaient également présents le préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté, le Préfet du Jura, et côté ONF, le Président du Conseil d'administration, Jean-Yves Caultet, la directrice générale, Valérie Metrich-Hecquet, Pierre-Jean Morel, directeur territorial et son adjoint Jean-François Boquet, Florent Dubosclard, directeur de l'agence du Jura, ainsi que les personnels œuvrant sur le territoire.

Le Président, les Ministres, les élus et les forestiers locaux ont accompagné les jeunes des collèges de Moirans-en-Montagne, Orgelet et Arinthod dans la plantation de 3 espèces différentes pour construire la forêt mosaïque de demain : le chêne pubescent, l'érable plane et le cèdre de l'Atlas. Près de 150 plants ont permis de reconstituer une partie de parcelle de la forêt communale, initialement composée d'épicéas, très touchés par les dépérissements causés par les scolytes.

A cette occasion, Emmanuel Macron et les Ministres ont longuement échangé avec l'ensemble des participants. Il a indiqué sa satisfaction à ce que les collégiens participent à l'effort national pour la reconstitution des forêts sinistrées et remercié l'ONF pour son engagement dans la mise en place de la stratégie d'adaptation de la forêt au changement climatique et dans le programme « un jeune, un arbre ».



© Présidence de la République

LA SÉCHERIE DE LA JOUX

FOCUS

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ATTENTIVE À LA SÉCHERIE DE LA JOUX

Valérie Metrich-Hecquet s'est rendue le 24 août à la sécherie de la Joux. Elle a ainsi pu rencontrer l'équipe dédiée à la sécherie et apporter son soutien au plan de modernisation de cette structure, chaque jour plus essentielle dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat pour l'adaptation des forêts au changement climatique (*Rapport Objectif Forêt du 26 juillet*).

Ce plan de modernisation porte sur trois volets :

- un volet RH et organisationnel
- un volet amélioration des matériels de production
- un volet immobilier en cours de construction et d'évaluation

La directrice générale de l'ONF ne pouvait se déplacer dans le Jura sans aller constater la très grave crise sanitaire en cours sur sapins et épicéas qui affecte lourdement les agences du Jura et de Besançon. En se rendant en forêt domaniale de la Fresse, Valérie Metrich-Hecquet a pu prendre connaissance des dernières évolutions sur les questions de mobilisation et commercialisation des bois déperissants, et plus largement sur les nécessaires efforts de reconstitution et l'impact sur la gestion des forêts jurassiennes.



BERCEAU DES GRAINES D'AVENIR

Premier maillon de la filière forêt-bois, la sécherie de la Joux de l'ONF, située dans le Jura, produit des graines pour les forêts de demain, et participe à la sélection des essences forestières les plus adaptées aux changements climatiques.

L'activité de la Sécherie consiste à récolter, trier, sécher puis commercialiser les semences des grandes essences de feuillus et de résineux qui serviront à produire les plants nécessaires aux travaux de plantation. Les semences sont extraites des fruits, puis nettoyées, triées, analysées, conditionnées et conservées afin d'être semées en pépinières. Une fois traités, les lots de semences sont identifiés suivant leur région de provenance et commercialisés essentiellement auprès des pépiniéristes privés.

Chaque récolte est triée, lavée et conditionnée séparément. Un épicéa qui vient du Massif central ne peut pas être mélangé avec un épicéa qui vient de Savoie, ou du Jura. Les zones de récolte doivent être dissociées, de manière à ce que lors d'un reboisement, le forestier soit certain de replanter l'espèce adaptée à son terroir et sa forêt. La qualité génétique des semences est primordiale car elle contribue à l'adaptation des forêts au défi du changement climatique, à la lutte contre l'érosion de la biodiversité et à l'alimentation de la filière aval en bois d'œuvre de qualité.

L'ONF prépare également les ressources génétiques du futur en plantant de nouveaux vergers à graines qui donneront leurs premières récoltes dans 12/15 ans. Afin de contribuer à l'adaptation des forêts aux changements climatiques, il s'intéresse également aux espèces et provenances présentes dans d'autres pays. Enfin, en association avec d'autres partenaires, l'ONF s'efforce de préserver les ressources génétiques forestières menacées dans leur aire d'origine

Une saison suffit pour produire un gland. Près de deux siècles sont nécessaires à l'obtention d'un chêne exploitable. Une telle durée échappe aux limites habituelles du raisonnement humain, mais non à celui du forestier gestionnaire de long terme. Avec la récolte des graines, c'est bel et bien la forêt de demain qui se construit.





DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

partie
02



DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

Dans un contexte de changement climatique qui augmente le risque d'incendie et suite aux feux de forêts importants survenus en 2022, l'Etat a décidé d'étendre la Mission d'Intérêt Général de Défense des Forêts Contre l'Incendie (MIG DFCI) à l'ensemble du territoire métropolitain. Des moyens humains et matériels inédits ont été déployés en Bourgogne-Franche-Comté pour assurer ces nouvelles missions.

Début juin, les collègues volontaires pour intégrer le dispositif de surveillance et de prévention contre les feux de forêt ont suivi une formation de trois jours en forêt domaniale de Chevigny à Ternant (en Côte-d'Or). Le public était constitué d'ouvriers forestiers, de conducteurs de travaux et de responsables d'unités de production pour les trois départements concernés (Nièvre, Côte-d'Or, Jura). A cette occasion, trois collègues ONF DFCI du Var et des Alpes-Maritimes, ont assuré la formation aux patrouilles de surveillance et de première intervention (PSI), avec notamment la prise en main des véhicules et le test du matériel, ainsi que des exercices de communication tactique avec simulation d'intervention sur feu naissant.

En complément de ces formations, des journées techniques d'exercice et de manœuvre sur le terrain ont été organisées avec les SDIS dans les départements, afin de développer l'acculturation mutuelle et la coopération opérationnelle entre les agents de l'ONF et les sapeurs-pompiers.

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE PISTE DFCI DU JURA

La première piste DFCI du Jura a été inaugurée le 25 juillet. Cette piste de plus de 3 km, permet de faciliter l'accès au massif en cas d'incendie. Ces aménagements forestiers s'inscrivent dans le déploiement du plan d'action de résilience du territoire au risque de feux de forêts.

Étaient présents, Serge Castel, préfet du Jura, Dominique Retord, maire de Lect, Denis Morel, maire de Montcusel, Philippe Prost, président de Terre d'Émeraude, le colonel Cyril Fournier, le directeur adjoint du SDIS, les services de l'Etat, Clément Pernot, président du département du Jura et du SDIS du Jura, Marie-Christine Dalloz et Danièle Brulebois, députés du Jura, Caroline Poullain, sous-préfète de Saint-Claude, mais aussi d'une délégation de pompiers Suisses du canton de Vaud.

Cette nouvelle piste DFCI a été testée par les sapeurs-pompiers du Jura avec succès lors d'un exercice de terrain grandeur nature.

L'objectif est de généraliser ces équipements dans d'autres parties du territoire, car 58 communes du Jura sont classées comme très vulnérables aux feux de forêt.

[En savoir plus](#)



© William Arbez / ONF



© Jimmy Equeriot / ONF

COMMERCIALISATION DES BOIS ET DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS

partie
02



COMMERCIALISATION DES BOIS ET DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS

Avec un chiffre d'affaires de 133,6 M€ (31 M€ en forêt domaniale + 102,6M€ en forêt communale), les ventes de bois de l'année 2023 des forêts publiques de notre région restent à un haut niveau mais sont en diminution de 7% par rapport à 2022. Cela s'explique notamment par le ralentissement marqué et généralisé de l'économie qui impacte le marché.

En Bourgogne Franche-Comté, des dépérissements très importants ont touché les forêts résineuses mais également feuillues sur le second semestre 2023. La nécessaire planification de cette récolte anticipée bouleverse notre modèle de gestion forestière.

LES CONTRATS POUR MIEUX VALORISER LA RESSOURCE

Le développement des contrats d'approvisionnement au sein de l'ONF s'inscrit dans une logique de filière voulue par l'ensemble des acteurs de la profession. Garantissant un débouché encadré et planifié pour les propriétaires et assurant une fourniture de bois régulière et de qualité pour les scieurs, ce mode de vente poursuit sa progression sur la région Bourgogne-Franche-Comté et voit ses adeptes de plus en plus nombreux.

Qu'ils permettent de sécuriser des débouchés en période de crise sanitaire, d'accompagner le développement des entreprises ou garantir des conditions de vente aux parties prenantes, les contrats d'approvisionnement poursuivent un fort développement en Bourgogne-Franche-Comté. Les résultats 2023 en témoignent, ce mode de vente est résolument sur la trajectoire soutenue par les Communes forestières et l'ONF, conformément aux engagements de filière du Gouvernement.

En 2023, le taux de contractualisation, tous produits confondus, atteint 40% dans les forêts communales et 75% dans les forêts domaniales.

[En savoir plus](#)

Aujourd'hui, les équipes de l'ONF testent de nouvelles techniques et adaptent leur gestion de chantiers d'exploitation. Le débardage par câble, habituellement utilisé en montagne dans des zones difficiles d'accès permet de préserver des sols humides et sensibles.

ZOOM SUR LE DÉBARDAGE AÉRIEN

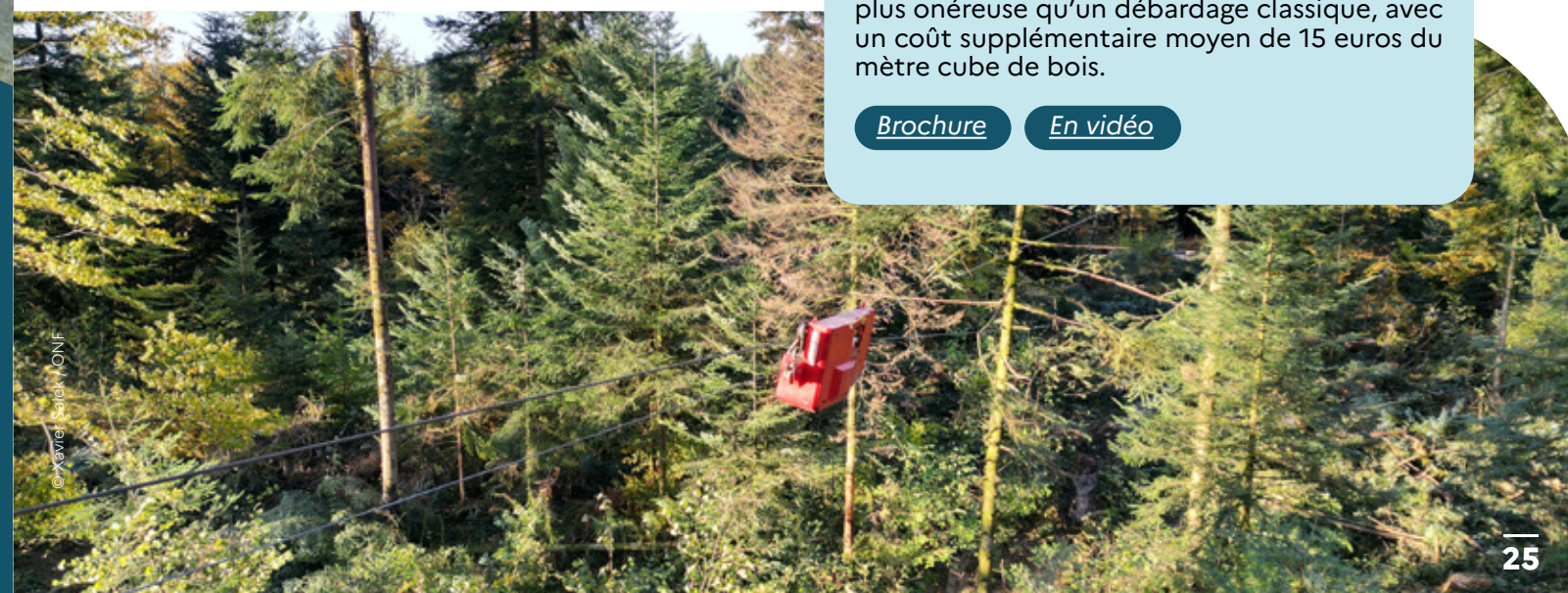
Aussi appelée débardage par câble-mât, cette solution permet de récolter du bois via un câble aérien dans des zones difficiles d'accès (montagne, sol fragile, ...). Elle participe au respect de la biodiversité, grâce à un impact moindre sur le sol, des bruits de chantiers minimes et des transports de véhicules motorisés limités en forêt.

Une fois coupé, le bois est suspendu dans les airs depuis son lieu d'abattage jusqu'à une piste accessible aux grumiers (camions transportant le bois jusqu'aux scieries).

Hors zone inaccessible, cette technique est plus onéreuse qu'un débardage classique, avec un coût supplémentaire moyen de 15 euros du mètre cube de bois.

[Brochure](#)

[En vidéo](#)



© Xavier Salès / ONF

EN FORÊT DOMANIALE DE LEVIER DANS LE DOUBS

Les changements climatiques ne permettent plus d'avoir des hivers suffisamment rigoureux et, malgré des sécheresses estivales, certains sols restent très sensibles au tassement. En forêt domaniale de Levier, cet automne, l'ONF a opté pour le débardage par câble aérien sur une parcelle dont les sols humides étaient particulièrement fragiles. Les mêmes sols, une fois secs (en été) ou quelquefois quand ils sont gelés (en hiver) sont toutefois parfaitement aptes à recevoir une circulation d'engins.

Ici le chantier consistait à récolter les derniers vieux arbres d'une génération ayant poussé ensemble. Le forestier ne l'organise que si les jeunes arbres issus de ces arbres matures sont suffisamment présents au sol pour assurer le renouvellement de la forêt.

Les sapins et épicéas récoltés ont permis d'alimenter la filière locale en bois d'œuvre.



UN CHANTIER D'EXPLOITATION HORS NORME

Un chantier hors norme a eu lieu dans la forêt domaniale de Saint-Antoine. Le projet consistait en une coupe d'éclaircie de sapin-épicéa sur 60 hectares, dont la moitié sur des pentes de plus de 40%, rendant l'exploitation classique impossible. La coupe, située dans la Réserve naturelle nationale des Ballons Comtois, vise à améliorer l'habitat du Grand Tétras en ramenant de la lumière au sol. La solution technique retenue est l'exploitation treuillée. Les travaux ont débuté le 15 août et se sont terminés fin octobre.



Treuil T-Winch positionné en soutien de l'abatteuse, sur une piste transversale à l'aplomb du cloisonnement



ÉQUILIBRE FORÊT-ONGULÉS

partie
02



ÉQUILIBRE FORÊT-ONGULÉS

DÉSÉQUILIBRE FORÊT-ONGULÉS EN FORÊT DE CHAUX

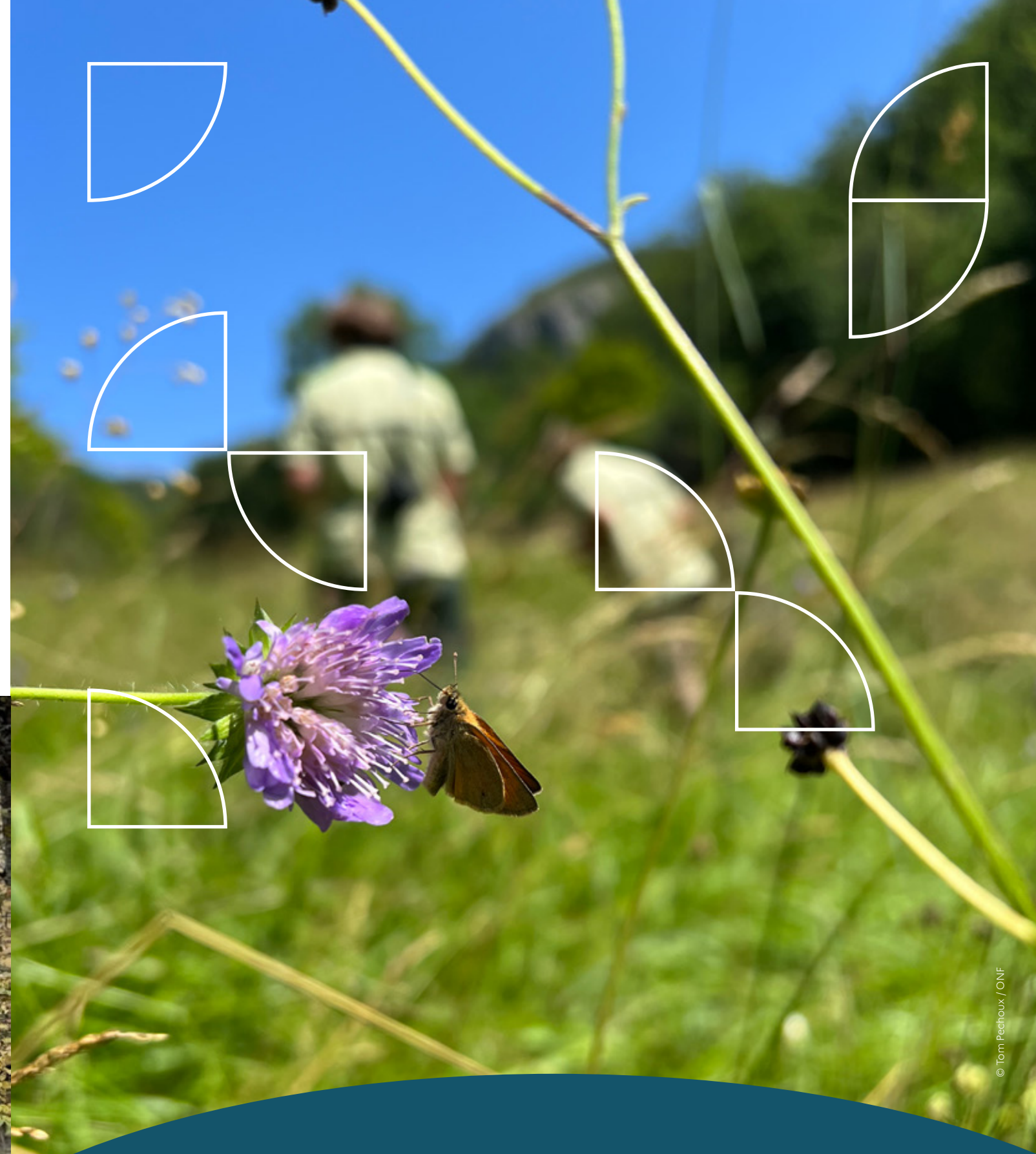
En février, la Sous-Préfète de Dole, Natacha Vieille, le président de l'association des COFOR du Jura, Michel Bourgeois, et des membres élus des communes forestières du Jura, ont participé à une tournée sur le thème de l'équilibre forêt-ongulés en forêt de Chaux. A cette occasion, les participants ont pu échanger sur le déséquilibre observé entre la capacité d'accueil de la forêt de Chaux et la densité de grands cervidés. L'exposé des difficultés rencontrées par les forestiers, pour renouveler les forêts dans un contexte contraint où le réchauffement climatique oblige à des choix d'essences spécifiques, a été illustré par la visite d'un dispositif « enclos-exclos ». Les discussions ont été nourries et ont permis de faire partager l'idée que seule une politique ambitieuse de réduction de la population de cerfs permettra de gérer durablement cet espace forestier emblématique.

LES ÉLUS DES COMMUNES FORESTIÈRES DE L'YONNE ET DE LA NIÈVRE SENSIBILISÉS À L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE

En octobre, une trentaine d'élus de communes forestières de l'Yonne et de la Nièvre se sont réunis à Lormes pour une journée d'information sur l'équilibre sylvo-cynégétique, en contexte climatique incertain et de renouvellements forestiers importants. Organisée par l'ONF et les associations des communes forestières, la rencontre visait à sensibiliser les élus au rôle actif des collectivités en tant que propriétaires forestiers. Parmi les partenaires invités, figuraient également la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne, le syndicat des sylviculteurs nivernais, le CNPF (Centre national de la propriété forestière) de la Nièvre, Monsieur Lajeunesse, collaborateur de Madame la Sénatrice Sollogoub, ainsi que l'équipe de chasse de la forêt communale de Lormes.

Les forestiers ont exposé la situation des populations d'ongulés sauvages et leurs impacts sur les renouvellements forestiers permettant aux élus de comprendre les enjeux forestiers et cynégétiques, ainsi que l'importance de maintenir l'équilibre sylvo-cynégétique.

Une visite de terrain en forêt communale de Lormes a suivi, permettant d'évaluer l'impact du gibier sur une parcelle récemment plantée. Cela a été l'occasion d'évoquer les coûts pour la collectivité et a permis d'échanger avec l'équipe de chasse locale, mettant en lumière l'importance d'un dialogue entre propriétaires, forestiers et chasseurs.



PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

partie
02



PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE - FORÊTS D'EXCEPTION® DU VAL SUZON INNOVE EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE ET SENSIBILISATION !

Les risques incendies croissants en saison estivale nécessitent une vigilance accrue pour les gestionnaires de ce site fréquenté. Pour aller à la rencontre du public, rien de tel que le VTT à assistance électrique ! Ce moyen de mobilité verte permet de parcourir l'ensemble de ce site aux reliefs prononcés. Pour cette première, les équipes de l'ONF ont parcouru plusieurs dizaines de kilomètres et échangé avec une cinquantaine de personnes. En dehors de cette opération ponctuelle, l'ONF maintient une surveillance constante tout au long de l'année dans la Réserve Naturelle Régionale et Forêts d'Exception® du Val Suzon, dans le but de préserver ce site ainsi que la sécurité des visiteurs.

[En savoir plus](#)

LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DES ENJEUX DU PARC NATIONAL DE FORÊTS

En 2023, une trame de naturalité a été mise en place (îlots de vieux bois et arbres bio).

Le suivi des espèces phare du Parc se poursuit (Cigogne noire, Sabot de Vénus, Damier du frêne, chiroptères...). Des tournées de surveillance sont également organisées pour veiller notamment à la protection des milieux naturels contre les dégradations.

EN AGENCE BOURGOGNE-OUEST, UN CHAT FORESTIER RETROUVE SON MILIEU NATUREL

Située au nord de l'Yonne, la forêt domaniale de l'Abbesse (89) abrite depuis le mois de novembre une femelle de chat forestier (*Felis silvestris silvestris*), espèce autochtone sauvage et protégée, considérée comme menacée au niveau européen.

Percuté par une voiture à la fin de l'été et recueilli par le Centre de Sauvegarde des Oiseaux Sauvages (CSOS 89) de Fontaine-la-Gaillarde en août 2023, l'animal était prêt à retrouver son milieu naturel. Acteur local majeur de la préservation de la faune, le CSOS a souhaité relâcher le félin en forêt publique, idéalement placée au cœur du Pays d'Othe icaunais et éloignée des grands axes routiers.

Effectué par les équipes du CSOS, le relâcher était encadré par l'OFB et l'ONF du département de l'Yonne.



L'ANIMATION DU TERRITOIRE

partie
02





FOCUS AVEC

Vincent Maurize,
Technicien Forestier Territorial

“ CE TRAVAIL EN COLLABORATION RENFORCE LE LIEN ENTRE LES DEUX ÉTABLISSEMENTS

LE PARC NATIONAL DE FORÊTS

Dans le cadre du partenariat entre le Parc national et l'Office national des forêts, une trentaine de techniciens de l'ONF sont mobilisés pour renforcer les moyens d'actions du Parc national sur le terrain. Les deux établissements collaborent ainsi pour assurer des missions complémentaires en réponse aux objectifs fixés par la Charte du Parc national. Ces missions dites « mutualisées » s'appliquent dans les domaines de la gestion forestière, la gestion cynégétique, la connaissance, la surveillance et l'accueil du public.

TÉMOIGNAGE

« Technicien Forestier Territorial depuis 2 ans sur le triage de Courban, je consacre 25% de mon temps à la mutualisation Parc National de Forêts / ONF, sur la thématique de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

Je réalise des sorties pour tous types de publics sur la gestion durable des forêts et l'importance de la multifonctionnalité. Petits et grands découvrent la forêt avec un autre regard et comprennent ainsi la nécessité de la préserver.

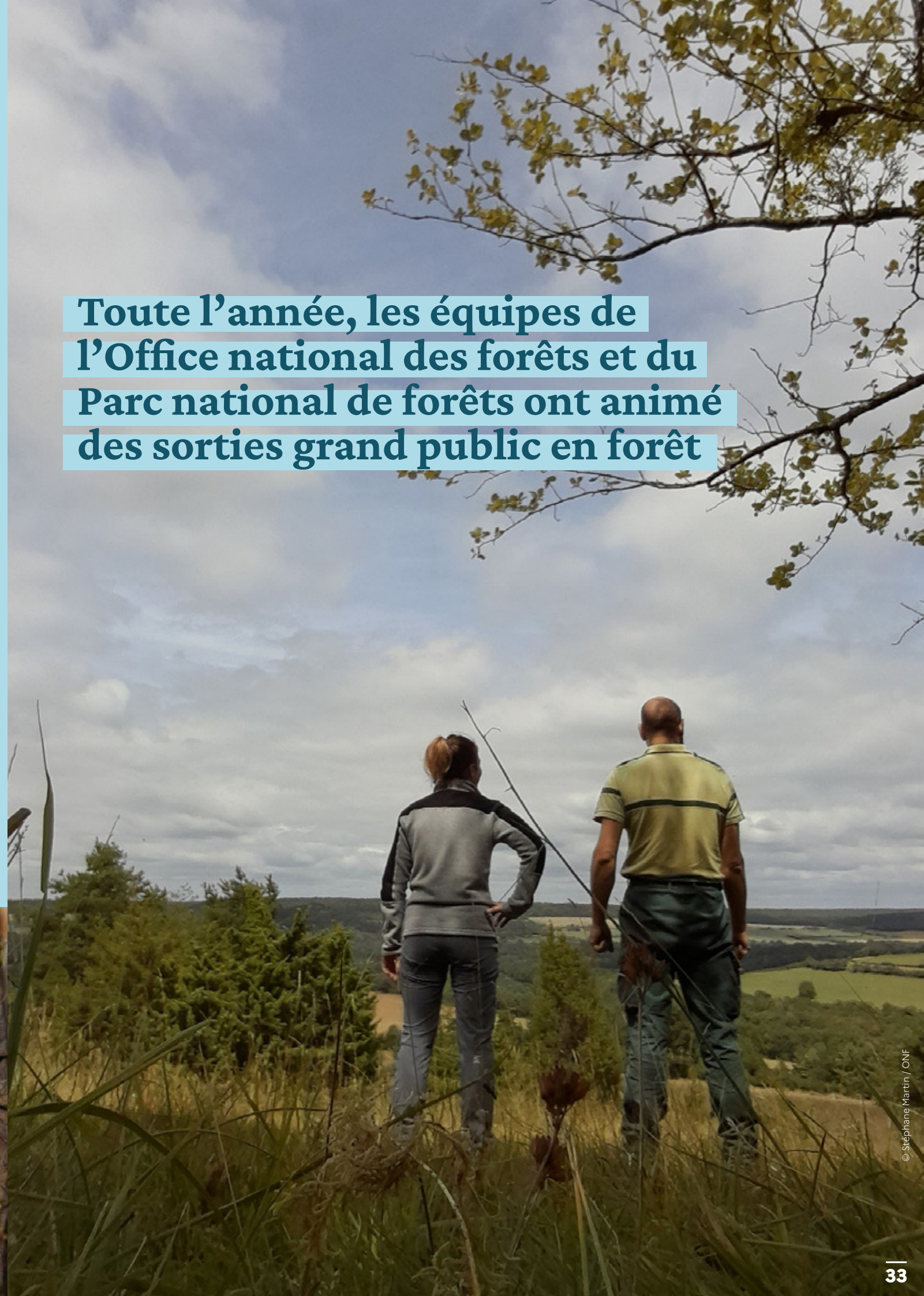
Nos sorties peuvent être effectuées en binôme avec des agents du Parc National de Forêts, permettant d'enrichir les contenus proposés. Ce travail en collaboration renforce le lien entre les deux établissements. »

Vincent Maurize, Technicien Forestier Territorial



© 16Prod / ONF

Toute l'année, les équipes de l'Office national des forêts et du Parc national de forêts ont animé des sorties grand public en forêt



© Stéphane Martin / ONF

L'ANIMATION DU TERRITOIRE

UNE NOUVELLE BALADE CONNECTÉE DANS LE DOUBS

L'ONF et la Ville de Seloncourt ont travaillé sur un projet de Balade connectée des Essarts Bourguignon, une expérience ludique destinée aux familles et aux écoliers. Téléchargeable, l'application guide les utilisateurs sur un parcours de 3,5 km, mettant en avant la découverte de la nature. Des points d'intérêts signalés automatiquement en approche, avec des illustrations originales, vues panoramiques, animations et vidéos mettent en valeur l'espace naturel local. Les contenus ont été réalisés par l'Atelier Nature & Territoires et l'ONF. L'application a été conçue par « Atelier Nature ». Une belle façon de profiter des bienfaits de la forêt qui offre à chaque saison un environnement renouvelé !

[En savoir plus](#)

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ !

Du 18 au 26 mars, l'Office national des forêts a organisé des animations à travers toute la France pour célébrer la Journée internationale des forêts. Cette année encore, malgré un météo moins clémente, cet événement a rencontré un franc succès en Bourgogne-Franche-Comté. Ce sont plus de 750 participants (scolaires et grand public) qui ont été accueillis par les équipes de l'ONF en Bourgogne-Franche-Comté.

Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition !



UN PARTENARIAT RENFORCÉ PNR DOUBS HORLOGER / ONF

Le 18 avril, le Parc naturel régional (PNR) Doubs Horloger et l'Office national des forêts (ONF) ont signé une convention. La forêt occupe 40% du territoire du PNR Doubs Horloger, soit 41 500 ha, avec 39% de terres publiques (16 200 ha) et 61% de terres privées (25 300 ha). Principalement composée de peuplements mixtes ou résineux, la forêt a été affectée par des dépérissements. Cette convention vise à associer les deux partenaires dans leurs missions d'aménagement du territoire en vue de protéger et valoriser les espaces forestiers.

Les domaines d'actions spécifiques de cette coopération s'inscrivent naturellement dans les axes de la charte du parc. Cela inclut le renforcement de la haute valeur patrimoniale du Doubs Horloger, avec des initiatives telles que la création de « Trame d'arbres habitats et îlots de vieux bois », l'adaptation des forêts aux changements climatiques, et la préservation de la ressource en eau. Dans le cadre du développement d'une économie durable, la gestion durable des forêts et l'exploitation responsable sont également des points de coopération privilégiés.

[En savoir plus](#)



Pierre-Jean Morel, directeur territorial Bourgogne-Franche-Comté et le vice-président du parc, Charles Scelle



UN STAND ONF À LA 3^{ÈME} ÉDITION DES RÉCID'EAU DE L'ARMANÇON

Les 11 et 12 mai 2023 le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon organisait la 3^{ème} édition du salon des RECID'EAU au MuséoParc d'Alésia. Manifestation pédagogique, ludique et interactive qui présente les actions menées en faveur de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et humides, de la sauvegarde de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique, le salon des RECID'EAU fait partie d'un partenariat éducatif avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Parmi les 18 exposants présents, le stand de l'ONF abordait le lien étroit entre la forêt et l'eau tant du point de vue de la filtration des précipitations que du ruissellement ou encore de la transpiration des arbres : la forêt comme élément clé dans le bon fonctionnement du cycle de l'eau...

Sur deux jours, environ 1000 élèves de primaire ont été accueillis sur le stand

Un résultat à la hauteur de ces deux journées d'échange !

LES PREMIÈRES FORÊTS COMMUNALES LABELLISÉES FORÊT D'EXCEPTION® !

En 2016, le label « Forêt d'Exception® » était décerné à la forêt domaniale de Val Suzon, une des forêts qui composent la Réserve Naturelle Régionale du Val Suzon. Dans le cadre du renouvellement de cette labellisation, une nouvelle étape a été franchie : la quasi-totalité des forêts communales ont également été labellisées, une première au niveau national ! Pour célébrer l'évènement, l'ONF, les communes de Darois, Dijon, Messigny-et-Vantoux et Val-Suzon, ainsi que leurs partenaires, ont organisé une après-midi de festivités en forêt.

[En savoir plus](#)

60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DES HARKIS EN CÔTE-D'OR

La Côte-d'Or a accueilli début 1963 après la fin de la guerre d'Algérie trois « hameaux de forestage » Harkis, implantés dans les communes d'Is-sur-Tille, de Baigneux-les-Juifs et de Vanvey. Pour le 60^{ème} anniversaire de cette arrivée, les associations d'anciens Harkis et la direction de l'Office National des Combattants et des Victimes de guerre (ONACVG) ont organisé le 23 septembre une manifestation en mémoire de cette installation dans notre département.

L'Office national des forêts, successeur de l'Administration des Eaux et Forêts, s'est associé naturellement à cette commémoration ; en effet les hameaux de forestage étaient implantés à proximité des grands massifs domaniaux qui assuraient l'emploi des hommes. Ces chantiers forestiers ont duré 7 à 8 ans de 1963 à 1969-1970. Ils ont surtout concerné les routes forestières (création et empiérement) mais aussi les reboisements résineux (et leur entretien), l'entretien des limites et du parcellaire.

Grâce à l'aide des Archives départementales l'ONF a pu reconstituer la nature précise des travaux considérables effectués sur plus de 21 000 hectares qui marquent encore de leur empreinte ces massifs.



Agence Bourgogne-Est / ONF



© Dimitri Tommin / ONF

MÉCÉNAT ET PARTENARIATS

partie
02



MÉCÉNAT ET PARTENARIATS

AGIR POUR LA FORÊT : L'AVENTURE SE POURSUIT DANS LE JURA

Pour la 4^{ème} année consécutive dans le Jura, le fabricant de jouets Juratoys (groupe Janod) poursuit son action avec le fonds de dotation ONF-Agir pour la Forêt et le partenariat international de Kinomé, afin de replanter les forêts de demain. Le 8 décembre en forêt communale d'Orgelet, les ouvriers forestiers de l'ONF ont planté 650 cèdres, 750 pins laricio ainsi que 100 érables sycomores sur une parcelle d'épicéas, ravagés par les scolytes.



© Dimitri Tommin / ONF

LANCEMENT DU PROJET OPTYMO : 1 PASS OPTYMO CRÉÉ = 1 ARBRE PLANTÉ

Du 18 au 26 mars, l'Office national des forêts a organisé des animations à travers toute la France pour célébrer la Journée internationale des forêts. Cette année encore, malgré une météo moins clémente, cet événement a rencontré un franc succès en Bourgogne-Franche-Comté. Ce sont plus de 750 participants (scolaires et grand public) qui ont été accueillis par les équipes de l'ONF en Bourgogne-Franche-Comté.

Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition !

[En savoir plus](#)

PROJET MÉCÉNAT GOYARD DANS LE MORVAN

Originaire de Clamecy dans le Morvan, la famille Goyard exerça durant sept générations le métier de Compagnon de Rivière. Ces flotteurs de bois alimentaient Paris en bois de four et de chauffe, par voie fluviale sur près de 400 kilomètres. En 1853, François Goyard reprend la Maison Morel et crée sa propre enseigne de Malletier, Coffretier, Emballeur, toujours sise au 233 de la rue Saint Honoré à Paris.

Via son soutien au fonds ONF-Agir pour la forêt, la Maison Goyard souhaite contribuer activement, sur ce territoire d'origine, à la pérennité des forêts affectées par le changement climatique et les diverses attaques d'insectes, en participant à leur restauration. La Maison Goyard soutient le Fonds dans le cadre du programme « Planter et régénérer pour demain », pour la mise en oeuvre de plantations en forêts domaniales de Breuil-Chenu, Vézélien et Fontaines-Froides, des forêts emblématiques et très représentatives du Morvan.

[En savoir plus](#)

UN PARTENARIAT RENOUVELÉ ENTRE L'ONF ET LE PNRM

Le 21 novembre, la Direction territoriale Bourgogne-Franche-Comté de l'ONF, représentée par le directeur territorial Pierre-Jean Morel, et le Parc Naturel Régional du Morvan (PNRM) ont signé une nouvelle convention de partenariat pour la période 2022-2035. Cette démarche s'inscrit dans l'esprit de la convention-cadre de coopération entre la Fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF) et l'ONF, signée en 2018, mais aussi de la Charte du Parc Naturel et de la Charte forestière de territoire du Morvan. Plusieurs axes de coopération, en matière de gestion forestière et de sylviculture, de gestion des risques, d'accueil du public ou encore d'environnement, font l'objet de cette convention.



Le président du PNRM, Sylvain Mathieu et Pierre-Jean Morel, directeur territorial de l'ONF

© Parc Naturel Régional du Morvan



PRESTATIONS DE SERVICE

partie
02



PRESTATIONS DE SERVICE

L'ONF, à l'écoute de tous les acteurs des territoires, en particulier les communes, leurs EPCI, et les entreprises, propose toute une gamme de services : travaux en forêt, aménagements loisirs nature, prévention des risques naturels, suivis écologiques et mise en oeuvre de mesures compensatoires environnementales, qualité des paysages, réhabilitation de sites, ou encore gestion de l'eau.

En 2023, 2114 clients, dont 1780 communes, ont fait appel à l'ONF en Bourgogne-Franche-Comté.

ÇA S'EST PASSÉ EN 2023

RECONSTRUCTION DE LA PASSERELLE DES SETTONS

La communauté de Commune du Morvan sommets et grands Lacs a construit en 2009 une passerelle piétonne de 225 mètres de long, permettant aux très nombreux visiteurs fréquentant le lac des Settons, d'en traverser un bras. Cette passerelle très fréquentée, est devenue un site emblématique de ce lac, qui est la première destination touristique du Morvan. Malheureusement, dès 2018, des premiers signes de faiblesse de cette passerelle sont apparus. La communauté de commune a donc prévu de profiter de la vidange du lac (prévue en 2023 pour réaliser de gros travaux d'entretien sur le barrage) pour programmer à cette occasion le démontage de l'ancienne passerelle et son remplacement par une nouvelle passerelle, plus large et plus résistante.

Pour cela, elle a fait appel à l'ONF, qui a donc réalisé les études, les demandes d'autorisations diverses, et la Maîtrise d'Œuvre des travaux. Les travaux de démontage et d'évacuation de l'ancienne passerelle ont démarrés en février 2023, dès que le niveau des eaux et l'état d'assèchement du fond du lac ont permis de réaliser ces opérations. Le montage de la nouvelle passerelle sur des micropieux métalliques, plus résistants que les pieux en chêne utilisés pour l'ancienne passerelle, ont débutés dès le mois de mars 2023.



MESURES COMPENSATOIRES

Dans le cadre de projets impactants pour la forêt publique, carrières, infrastructures, éoliennes, l'ONF accompagne les porteurs de projet dans la mise en place de la séquence Eviter-Réduire-Compenser en proposant en amont des projets la recherche de mesures compensatoires au sein de secteurs favorables à la biodiversité, puis en aval le suivi écologique des mesures compensatoires en lien avec l'Arrêt préfectoral autorisant le projet.

En 2023, une proposition de nouveaux hibernaculums (habitat favorable aux reptiles) a été faite à la société APRR dans l'Yonne afin d'améliorer les conditions locales pour ces espèces. Les suivis écologiques réguliers mis en place au cours des prochaines années seront l'occasion d'évaluer l'intérêt de ce nouveau type de constructions « artificielles ».



© Tom Pechoux / ONF

© Dominique Dethambre / ONF

© Jean Gomez / ONF



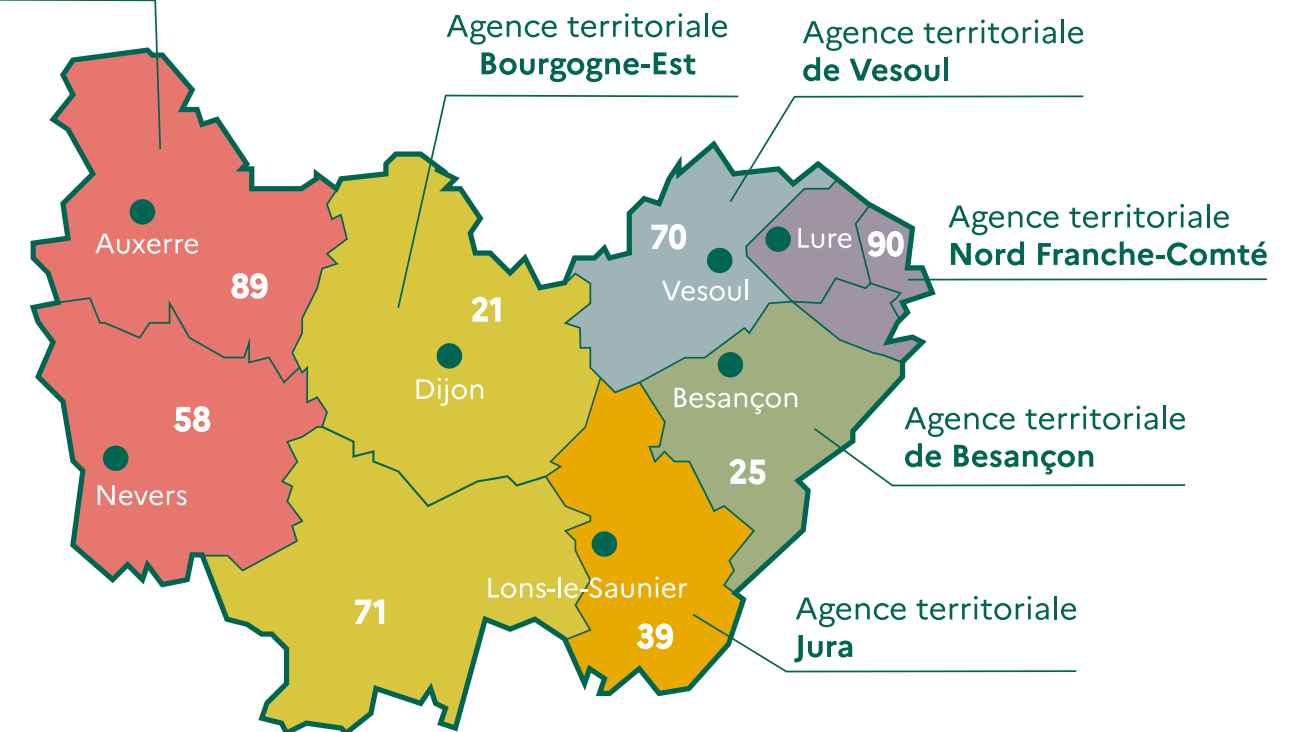
ORGANISATION TERRITORIALE

Les services de la direction territoriale, en particulier : ressources humaines, communication, finances, commercialisation des bois, développement et prestations de services, ingénierie financière et environnement, informatique et système d'information, juridique, développement technique, recherche et développement.

1 DIRECTION TERRITORIALE
6 AGENCES TERRITORIALES
1 AGENCE ÉTUDES ET TRAVAUX

51 UNITÉS TERRITORIALES
 7 UNITÉS DE PRODUCTION TRAVAUX
 1 UNITÉ DE PRODUCTION ÉTUDES
 LA SÉCHERIE DE LA JOUX

Agence territoriale
Bourgogne-Ouest



ORGANISATION TERRITORIALE

partie
03





© Tom Pechoux / ONF

ORGANIGRAMME (FÉVRIER 2024)

partie
03



ORGANIGRAMME (JUIN 2024)

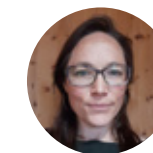
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ *Comité de direction*



MOREL Pierre-Jean
Directeur territorial



BOQUET Jean-François
Adjoint au DT chargé
des questions forestières



DEFFRENNE Charlotte
Adjointe au DT chargée
des affaires générales



EQUENOT Jimmy
Responsable commercial
bois et services



MARCQ Camille
Responsable du service
communication



RAHIS Faroudja
Cheffe du service
des ressources humaines



DECUP Laurent
Agent comptable
secondaire

AGENCES TERRITORIALES *(directeurs)*



TAUTOU Laurent
Besançon



COLLET Rémi
Vesoul



WILMSMEIER Eike
Nord Franche-Comté



DUBOSCLARD Florent
Jura



MOLLARD Jérôme
Bourgogne-Ouest



DUCROUX Sylvain
Bourgogne-Est

AGENCES SPÉCIALISÉES *(directeur)*



CADET Yannick
Agence études
et travaux



COORDONNÉES



partie
03

COORDONNÉES

DIRECTION TERRITORIALE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

dt.bourgogne-franche-comte@onf.fr

Tél. 03 81 65 78 80

SERVICE RECRUTEMENT

recrutement.bfc@onf.fr

SITE DE BESANÇON

14, rue Gabriel Plançon - BP 51581
25010 Besançon Cedex 3

SITE DE DIJON

11C, rue René Char - CS 27814
21078 Dijon Cedex

AGENCES TERRITORIALES

BOURGOGNE-EST

11c rue René Char
CS 27814
21078 DIJON
ag.bourgogne-est@onf.fr
Tél : 03 80 76 88 00

BOURGOGNE-OUEST

24 rue Charles Roy
BP 30069
58020 NEVERS
ag.bourgogne-ouest@onf.fr
Tél : 03 86 71 82 50

BESANÇON

14 rue Plançon
BP 51581
25010 BESANCON
ag.doubs@onf.fr
Tél : 03 81 46 29 00

NORD FRANCHE-COMTÉ

3 rue Parmentier
BP 14
70201 LURE
ag.nord-franche-comte@onf.fr
Tél : 03 84 30 09 78

VESOUL

2 rue Georges Ponsot
BP 54
70000 VESOUL
ag.vesoul@onf.fr
Tél : 03 84 97 51 00

JURA

535 rue Bercaille
BP 424
39006 LONS LE SAUNIER CEDEX
ag.lons-le-saunier@onf.fr
Tél : 03 84 24 42 89

AGENCE ÉTUDES ET TRAVAUX

14 rue Plançon
BP 51581
25010 BESANCON
ag.etudes-travaux-bfc@onf.fr
Tél : 03 81 65 08 76

Sécherie de la Joux

Montraïçon - Supt
39300 Supt
Tél. : 03 84 51 42 09
sgp@onf.fr



Office National des Forêts

Direction territoriale Bourgogne-Franche-Comté

Service communication

Juin 2024

onf.fr

